

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.13

Numéro de la demande : 2013-3472

Demande : Modifications aux mises en garde sur l'étiquette d'un produit

Produit : Herbicide SC547

Numéro d'homologation: 29981

Matières actives (m. a.): Tembotrione et thiencarbazone-méthyle

Numéro de document de l'ARLA : 2351620

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier les exigences relatives au port d'équipement de protection individuelle et à retirer la restriction concernant la superficie totale traitée par jour sur l'étiquette de l'herbicide SC547.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation des propriétés chimiques, environnementale ou de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

Aucune évaluation de l'exposition aux résidus dans les aliments n'est requise pour la présente demande.

Les renseignements fournis par le demandeur ont été examinés et les marges de l'exposition professionnelle ont été corrigées. La dose minimale entraînant un effet nocif observé (DMENO) de 0,8 mg/kg p.c. par jour, qui a été établie par l'étude de neurotoxicité pour le développement pour une marge d'exposition de 300, a été appliquée pour tous les paramètres d'exposition professionnelle.

La modification des exigences relatives à l'équipement de protection individuelle et le retrait de la restriction concernant la superficie traitée par jour sur l'étiquette de l'herbicide SC547 peuvent être étayés par les données toxicologiques supplémentaires fournies accompagnées d'une évaluation actualisée du risque professionnel pour le tembotrione. Aucun risque préoccupant n'est anticipé si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Conclusion



Après avoir évalué les renseignements disponibles, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a conclu qu'elle était en mesure d'appuyer la modification des exigences relatives au port d'équipement de protection individuelle et le retrait de la restriction concernant la superficie totale traitée par jour sur l'étiquette de l'herbicide SC547.

References

PMRA References

Document Number

2321003 2013, Developmental neurotoxicity study with tembotrione: response to Health

Canada PMRA interpretation of findings at the low dose, DACO: 4.5.14

ISSN: 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l=information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l=emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l=autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.